

succès de notre politique pétrolière est attribuable à de nombreuses causes. Il est le fait de la politique pour une part, des conditions internationales favorables pour une autre, et d'une gestion rationnelle de la part des responsables et des industriels. Quoi qu'il en soit, ces mesures ont réussi.

• (4.10 p.m.)

Nos réserves de pétrole brut et de gaz naturel liquéfié étaient de 5.6 millions de barils en 1963 et de 10.4 millions de barils en 1970. Elles ont donc presque doublé au cours de cette période. Nous pourrions puiser dans ces réserves quand nous le jugerons à propos. Si le gouvernement canadien décidait en 1970 de ne plus en exporter, il pourrait le faire. Il disposerait alors de presque le double des réserves d'il y a sept ans. Nous serions certainement dans une bien meilleure position, grâce à la politique que nous avons suivie jusqu'ici, en particulier grâce à notre politique d'exportation, qui nous a permis d'accumuler ces réserves.

Je voudrais maintenant parler du volume des ventes réalisées au cours de cette période. Elles se sont élevées en tout à 682 millions de dollars. Cela n'a pas seulement procuré des revenus au gouvernement fédéral et des recettes considérables, sous forme de redevances, aux gouvernements provinciaux, mais un grand nombre d'emplois, notamment pour ceux qui font la prospection sur le terrain et pour ceux qui travaillent dans les usines de l'Est du Canada, y compris la province de Québec. Toutes nos recherches indiquent que les effets secondaires des industries de ressources sont très importants. Il faut considérer aussi les gens qui produisent le matériel de forage, l'acier et les autres produits. Les chiffres de ces ventes ne représentent donc pas seulement des sommes d'argent ou des bénéfices, mais aussi beaucoup d'emplois et de bien-être économique pour le Canada.

Durant la même période, les exportations de pétrole canadien se sont accrues, elles aussi. Le volume de ces exportations, qui était de 260,000 barils en 1963 est passé à 750,000 barils en 1970. Les ventes au Canada même, qui représentaient 520,000 barils par jour en 1963, sont passées à 700,000 barils en 1970. Le Canada, qui satisfaisait en 1963 à 77 p. 100 de ses besoins nets, a satisfait en 1970 à environ 100 p. 100 à la demande intérieure. Il s'agit là, à mes yeux, d'une donnée statistique extrêmement importante.

Dans le cadre de notre politique consistant à accroître nos débouchés à l'étranger et à vendre le plus possible, le gouvernement fait de son mieux pour améliorer les conditions du marché dans l'intérêt de ceux qui ont découvert des gisements de pétrole. Nous nous efforçons d'acheminer ce pétrole vers le marché qui rapporte le plus, à savoir le marché américain qui bénéficie d'une forte protection de la part du gouvernement américain. Nous ne pourrions y soutenir la concurrence s'il était d'un accès facile. Les pays de l'Extrême-Orient pourraient y écouler leur pétrole à des prix bien plus avantageux que le Canada. Nous nous sommes taillés une place considérable sur le marché américain. Ce genre de marché tout comme celui de la consommation intérieure a stimulé l'exploration au Canada. Il est très coûteux de garder en stock un baril de pétrole comme il est coûteux de garder n'importe quel article pendant trop longtemps. Si un tel marché n'est pas disponible, nous ne pourrions provoquer

le genre d'exploration qui permettra la mise en valeur maximum de nos ressources pétrolières.

Le fait est que ces politiques ont réussi et ont engendré beaucoup d'exploration au cours de la période de 1963 à 1970. Le Canada a évolué d'une situation plutôt précaire où il devait compter sur le pétrole en provenance de l'étranger, vers une situation où il se suffit à lui-même. Aujourd'hui le Canada produit 100 p. 100 du pétrole dont il a besoin, si nous estimons que c'est ce que nous voulons.

M. Douglas: Puis-je poser une question au ministre à ce sujet. Quel pourcentage de notre consommation totale de pétrole provient des achats de pétrole étranger?

L'hon. M. Greene: Monsieur le président, j'ignore si j'ai ces chiffres précis. Si je ne m'abuse, je crois que c'est environ la moitié. Je tiens à être juste envers le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles. Pour ce qui est de la sécurité il estime que nous devrions sérieusement envisager la question de construire un oléoduc jusqu'à Montréal, augmentant ainsi notre sécurité. J'admets que notre sécurité en serait accrue. Il serait alors possible d'approvisionner une plus grande proportion de tout le pays en pétrole canadien. La question est de savoir si ce serait une bonne politique en ce moment.

Lorsque je dis qu'environ la moitié de nos besoins sont assurés par le pétrole étranger, j'entends que nous conservons ou remplaçons les ressources que nous utilisons. Le député adopte un point de vue contraire à l'égard du gaz naturel. Si j'ai bien compris sa thèse, il soutient que nous devrions le conserver parce qu'il pourrait être utile plus au sud. Il est partisan de conserver plutôt que d'exporter. En toute déférence, je ne pense pas qu'il puisse soutenir deux thèses contradictoires. Si cela est vrai du gaz naturel, il en est de même pour le pétrole. Nous remplaçons maintenant celui que nous utilisons par des importations de pétrole étranger à meilleur marché que nos prix de vente. Si l'on peut remplacer des ressources non renouvelables par des importations de pétrole étranger à meilleur marché, c'est une saine politique. En réalité, parfois trop saine. Nos amis au sud de la frontière, surtout ceux des États de la Nouvelle-Angleterre, voudraient pouvoir faire précisément ce que nous faisons. Vraisemblablement, la politique de conservation ne se justifierait pas si elle entravait l'expansion de notre propre industrie de gaz naturel, l'industrie du pétrole en particulier. Il n'en est pas ainsi. Comme je l'ai dit, cette industrie a été particulièrement saine pendant la période où ces politiques ont joué.

M. Douglas: Le ministre me permettrait-il une question ici? N'est-il pas vrai que nous ne gardons pas ce pétrole que nous achetons à l'étranger? Nous expédions presque l'équivalent, ou un très grand volume de pétrole, à l'extérieur du pays. Tout simplement, nous achetons du pétrole étranger dans l'Est et nous vendons notre pétrole de l'Ouest aux États-Unis.

L'hon. M. Greene: C'est exact, monsieur le président. Le député connaît l'affaire mieux que moi car il se trouvait dans l'Ouest du Canada lorsque la Commission Borden était active. La question a, j'en suis sûr, suscité beaucoup d'intérêt dans l'Ouest du pays à l'époque. Sauf erreur, la Commission Borden a conclu que l'aménagement d'un pipe-line jusqu'au marché de Montréal ne constituerait pas un projet rentable pour le Canada. Nous devrions